



Syndicat National de l'Environnement

FSU



Election des CTP le 3 février 2009

**VOTEZ et faites VOTER
SNE – FSU !**

Pour un syndicalisme actif,
Pour une défense au quotidien des
agents : dialogue social, reconnaissance
des compétences et des métiers,
condition de travail et rémunérations.

Pour un service public
de l'environnement
et de l'aménagement
durable des territoires
au service
de tous les citoyens
et des collectivités



En votant FSU vous votez pour le SNE,
Syndicat National de l'Environnement

Les services publics sont attaqués de toutes parts et des réformes importantes sont imposées et conduites à marche forcée à tous les niveaux !

En particulier dans les fusions de services, entre le repli identitaire des uns ou les velléités expansionnistes des autres, les représentants SNE-FSU se mobiliseront pour veiller à la reconnaissance de nos communautés de travail DIREN, de nos compétences techniques et de nos spécificités dans la construction des futures DREAL.

VOTER FSU au CTP DIREN, c'est en particulier :

Pour les agents :

- Refuser une représentation syndicale tronquée, calquée sur le CTPM du MEEDDAT ; la représentation des agents doit être à la hauteur des métiers et des cultures que ce ministère rassemble !
- Se mobiliser contre la perspective d'un nouveau cadrage national sur l'ARTT qui oublierait l'accord obtenu au ministère de l'environnement grâce à l'action du SNE
- Revendiquer une harmonisation des primes par le haut (fonctionnaires et contractuels) pour éviter un régime à plusieurs vitesses, lutter contre les dérives, voire l'arbitraire, de la modulation individuelle
- S'opposer aux mutations et aux déplacements imposés qui peuvent, sous prétexte de rapprochement de services au pas de charge, léser les agents dans leur métier, leurs compétences et leur vie personnelle
- S'assurer des solutions les moins pénalisantes pour les agents en matière d'immobilier, y compris dans les inévitables périodes transitoires
- Veiller à la permanence, pour tous les agents et quel que soit leur statut, d'une action sociale dotée de prestations significatives mais aussi capable de maintenir, malgré les difficultés induites par les réformes, un esprit de solidarité et de convivialité

Sur les moyens :

- Veiller au maintien des effectifs, en particulier ceux affectés aux fonctions supports, pour que mutualisation ne rime pas avec suppression de postes
- Préserver les métiers, faire valoir les compétences et l'expérience des agents, maintenir des outils de formation pour que nous puissions continuer à exercer pleinement nos missions environnementales
- Exiger les effectifs et les moyens permettant de couvrir le vaste champ des missions et des enjeux que nous portons

Sur les politiques :

- Veiller à ce que les politiques environnementales ne soient pas édulcorées dans les DREAL mais deviennent au contraire structurantes pour être à la hauteur des enjeux et des attentes sociales
- Maintenir en DREAL des échelons de pilotage des territoires qui ont fait leurs preuves (façade maritime, bassin, massif...) et qui sont des apports spécifiques du ministère de l'environnement.

Election des CTP :

Défendons le service public de l'environnement avec la FSU

LE 3 FEVRIER, VOTEZ FSU !

**En votant FSU vous votez pour le SNE,
Syndicat National de l'Environnement**